



COMMUNIQUE RADIO/PRESSE

COMMUNIQUE N° 000 05/C/PADI-Dja/AMO/2026 DU 29 AVR 2026

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION DE GRÉ À GRÉ SUIVANT AUTORISATION N° 02795-26/L/PRC/MINMAP/SG/DGMAS/DMSPI/CE2/AGE DU 13/04/2026, POUR LA MISE EN PLACE de deux pépinières de 100 000 plants chacune a Meyomessi et Messamena dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Aménagement et de Développement Intégré de la boucle minière du Dja et de la zone frontalière Adjacente (PADI-Dja), dans les Régions de l'Est et du Sud.

Financement : Budget BIP/MINEPAT Exercices 2026
Imputation : 60 22 250 53100000 46110.

Le Coordonnateur du PADI-Dja communique :

La consultation susmentionnée est attribuée au soumissionnaire ci-après:

N° de lot	Désignation	Entreprise	Montant TTC (F.CFA)	Délai (mois)
Lot unique	Mise en en place de deux pépinières de 100 000 plants chacune a Meyomessi et Messamena dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Aménagement et de Développement Intégré de la boucle minière du Dja et de la zone frontalière Adjacente (PADI-Dja), dans les Régions de l'Est et du Sud	ETS NEGRO KRISMATIC	79 985 984	06

Le présent communiqué, sera enregistré et publié partout où besoin sera.

Yaoundé, le 29 AVR 2026



Le Coordonnateur
Blondeau Talatala